

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Arrêté du 6 juin 2023 relatif aux modalités d'information du préfet par les bailleurs des attributions effectuées en dehors des quartiers politique de la ville

NOR : TREL2307014A

Publics concernés : Etat, bailleurs sociaux.

Objet : transmission semestrielle au préfet par les bailleurs sociaux d'informations sur les attributions de logements sociaux en dehors des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre concernés par la réforme des attributions.

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Notice : l'arrêté vise à préciser quelles informations, sur les attributions de logements sociaux en dehors des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre concernés par la réforme des attributions de logements sociaux, les bailleurs sociaux doivent transmettre au préfet. Il précise également leurs modalités de transmission.

Références : cet arrêté est pris pour l'application de l'article 78 de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale. Il peut être consulté sur le site Légifrance (<https://www.legifrance.gouv.fr>).

Le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires,

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment son article L. 441-1 ;

Vu l'avis du Conseil national d'évaluation des normes en date du 11 mai 2023 ;

Vu l'avis du Conseil national de l'habitat en date du 25 mai 2023,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Pour satisfaire à l'obligation d'information mentionnée au trente-troisième alinéa de l'article L. 441-1 du code de la construction et de l'habitation, les organismes bailleurs disposant de patrimoine dans les établissements publics de coopération intercommunale visés au vingt-quatrième alinéa de l'article L. 441-1 transmettent au représentant de l'Etat dans le département, par voie électronique ou lettre recommandée avec demande d'avis de réception, le tableau signé par leur directeur général figurant en annexe au présent arrêté dans les quinze jours suivant le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

Art. 2. – Le directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 6 juin 2023.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur de l'habitat,
de l'urbanisme et des paysages,
F. ADAM

ANNEXE

Organisme	<Nom Organisme>	Département	<Nom Département>	Période	<Dates Périodes>							
Epci	Objectif du bailleur (1)	Nombre total d'attributions (2)	Nombre total attributions Hors QPV (3)	Nombre attributions hors QPV pour les ménages du Q1 (4)	Nombre de relogements ANRU hors QPV (5)	Nombre attributions hors QPV (6-4+5)	Part des attributions hors QPV aux ménages du Q1 et relogés ANRU (7 = 6/3) <%>	Différence entre le nombre d'attributions qui auraient permis d'atteindre exactement 25% du flux hors QPV pour les ménages du Q1 et les relogés ANRU et le nombre d'attributions effectivement constatées pour ces mêmes ménages (8 = 25% x 3 - 6) <Nombre entier>	Différence entre le nombre d'attributions qui auraient permis d'atteindre l'objectif fixé dans la CIA pour les ménages du Q1 et les relogés ANRU et le nombre d'attributions constatées pour ces mêmes ménages (9 = 1 X 3 - 6) <Nombre entier>	Nombre d'attributions hors QPV (10)	Nombre d'attributions hors QPV des ménages du Q1 (objectif 50%) (11)	Pourcentage d'attributions en QPV des ménages du Q1 (objectif 50%) (12 = 11/10) <%>
<Nom epci 1>	25% ou taux inscrit dans la CIA	<Nombre entier>	<Nombre entier>	<Nombre entier>	<Nombre entier>	<Nombre entier>	<%>	<Nombre entier>	<Nombre entier>	<Nombre entier>	<Nombre entier>	<%>
<Nom epci 2>	25% ou taux inscrit dans la CIA	<Nombre entier>	<Nombre entier>	<Nombre entier>	<Nombre entier>	<Nombre entier>	<%>	<Nombre entier>	<Nombre entier>	<Nombre entier>	<Nombre entier>	<%>
<Nom epci 3>	25% ou taux inscrit dans la CIA	<Nombre entier>	<Nombre entier>	<Nombre entier>	<Nombre entier>	<Nombre entier>	<%>	<Nombre entier>	<Nombre entier>	<Nombre entier>	<Nombre entier>	<%>
<Nom epci 4>	25% ou taux inscrit dans la CIA	<Nombre entier>	<Nombre entier>	<Nombre entier>	<Nombre entier>	<Nombre entier>	<%>	<Nombre entier>	<Nombre entier>	<Nombre entier>	<Nombre entier>	<%>